

Procès-verbal de dépôt

Monsieur Pierre Gramegna, Ministre des Finances, a déposé à l'Administration parlementaire, en date du 27 avril 2021, le projet de loi **N°7812** concernant la participation du Luxembourg à l'augmentation spéciale temporaire du capital callable de la banque africaine de développement.

Luxembourg, le 27 avril 2021

Le Secrétaire général,

Le Président,

Laurent Scheeck

Fernand Etgen